

LA RESPONSABILITE DU CHEF D'ENTREPRISE EN MATIERE D'HYGIENE ET DE SECURITE

Public visé :

Responsable d'entreprise ou d'établissement, responsable sécurité ou délégataire de pouvoir

Objectifs :

Connaître l'environnement réglementaire lié à son activité quotidienne
Appréhender les conséquences humaines et financières d'un accident du travail
Etre sensibilisé à la prévention des risques

Programme :

- Les aspects réglementaires :
 - Partie « réglementaire » : Le code du travail, article en L et R
 - Principes généraux de prévention : les articles
 - Les obligations en matière d'hygiène des locaux de travail
 - Le CHSCT
 - Les différentes obligations et recommandations relatives à la formation
 - Notion de CACES et autorisation de conduite
 - Les recommandations CNAM
- Accident de travail et responsabilité
 - Quelques définitions
 - Accidentologie du travail en France : quelques chiffres, coût d'un accident du travail
 - La pyramide de BIRD
 - Approche succincte de l'arbre des causes
 - Notion de responsabilité du chef d'établissement, des encadrants et des opérateurs
 - La délégation
 - L'enquête pénale suite à un accident et ses conséquences
- La politique sécurité au travers du document unique
 - Arrêté du 5 novembre 2001 et les actions en découlant, les mesures de prévention préconisées et leur application
 - Le rôle de l'encadrant dans cette démarche
- Plan de prévention et formations obligatoires au poste de travail
 - Le décret du 20 février 1992 visant les entreprises extérieures
 - Les incontournables : accueil du nouvel embauché, présentation du poste de travail et analyse des risques, rôle de l'encadrant
 - Connaître et anticiper les différents contrôles liés à la responsabilité du chef d'entreprise

Méthode pédagogique :

1 journée animée par un formateur de DEKRA

Exposés interactifs, exemples concrets et échanges d'expérience

Prix :

Non adhérent : 600 € HT

Adhérent DLR : 490 € HT

Réduction de 5% pour le 2^{ème} stagiaire d'une même entreprise inscrit sur la même session

Dates des sessions programmées :

Paris / Noisy Le Grand

Mardi 13 mars 2012

Mardi 24 avril 2012

***Une formation sur-mesure pour votre profession à partir
d'une analyse détaillée des pratiques***

Renseignements

Julie DUVAL - 01 49 89 32 41 – j.duval@dlr.fr

Inscriptions

Laure TEVI - 01 49 89 32 36 - l.tevi@dlr.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION : **LA RESPONSABILITE DU CHEF D'ENTREPRISE
EN MATIERE D'HYGIENE ET DE SECURITE**

ENTREPRISE : _____

ADRESSE : _____

NOM DU RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION : _____

TEL : _____ FAX : _____ E.MAIL : _____

DATES	LIEUX	NOM & PRENOM DES STAGIAIRES	FONCTION DANS L'ENTREPRISE
Mardi 13 mars	NOISY LE GRAND	-	-
		-	-
		-	-
Mardi 24 avril	NOISY LE GRAND	-	-
		-	-
		-	-

Coût de la formation *déjeuner compris, hors frais d'hébergement* :

Non adhérents : **600 € HT** soit **717,60 € TTC**

Adhérents DLR : **490 € HT** soit **586,04 € TTC**

Ci-joint, un chèque de _____ € TTC à l'ordre de **DLR FORMATION** correspondant au prix total de ces sessions pour l'ensemble des participants de l'entreprise et entraînant leur inscription à cette formation.

Empêchement d'un participant :

En cas d'empêchement pour un cas de force majeure, l'inscription sera reportée sur une autre session. Seules les annulations parvenues au minimum 8 jours avant la date du début de la session pourront être prises en compte. Passé ce délai, une indemnité forfaitaire de 50% du prix sera retenue (non imputable sur le budget formation).

Cachet de l'entreprise et signature :